



Compte rendu de la séance

Table des affaires pédagogiques

Séance ordinaire du 11 novembre 2016

Pavillon Palasis-Prince, local 3316

Session d'automne 2016

Étaient présents et présentes

Justine Dufresne	(AEAUL)	Audrey Savard	(AGÉTAAC)
Catherine Coelho	(AÉSIO)	Abygaël St-Pierre	(RESBUL)
Mariane Simard	(AÉÉÉA)	Marin Clouet-Langelier	(AGEEPP)
Christophe Beaulieu	(TRADUL)	Gabrielle Ferland	(AÉCPUL)
Ariane Poirier	(AESAL)	Louis-Philippe Beaulieu	(AEGEP)
Olivier Flamand-Lapointe	(AEAPRI)	Virginie Gagné	(APEAL)
Natan Boily	(AEGCUL)	Chany Gauthier	(AÉÉH)
Jean-Philippe Collins-Houde	(ABEILL)	Jessie Robert	(AGERIUL)

1. Ouverture de la séance

2. Nomination de la présidence d'assemblée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Rapports

4.1 Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

- Certaines précisions furent apportées par rapport à des rencontres jugées importantes par la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.
 - Il fut rappelé aux délégué-e-s qui auraient manqué la formation sur les comités de programme et conseils de faculté qu'il leur est possible de prendre rendez-vous avec le vice-président à l'enseignement et à la recherche pour avoir une présentation plus courte et personnalisée du contenu de la formation du 19 octobre dernier.
- Refonte de l'admission à l'Université Laval
 - La plateforme d'admission actuelle sur Capsule va migrer via monPortail au cours des deux prochaines années et la Direction des technologies de l'information souhaite former un comité composé d'étudiants et d'étudiantes correspondant à différents profils afin de s'assurer que la refonte de l'admission réponde au besoin des étudiants et des étudiantes.
 - Les profils recherchés sont les suivants :
 - Collégien
 - UL visant un cycle supérieur (avec ou sans recherche)
 - UL changement de programme (même cycle)
 - Étudiant étranger
 - Autre université québécoise
 - Externe UL (autre université ou hors Québec) visant programme recherche
 - Adulte
 - Étudiant libre
 - Quelqu'un ayant été admis avec une scolarité préparatoire
 - Quelqu'un ayant réalisé une épreuve dans le cadre de son admission (entrevue, test de musique, etc.)

4.2 Comités, conseils et commission de l'Université

- *Commission des études*
 - Poursuite de la réflexion sur les valeurs à maintenir dans l'université du futur.
 - 1500^e rencontre de la Commission des études : invités, retour sur des moments marquants et sur la création de la Commission.

- *Conseil universitaire*
 - Le rapport 2015-2016 de l'Ombudsman fut présenté et adopté.
 - Le Bureau des droits étudiants et CADEUL furent cités positivement à plusieurs reprises, notamment pour la création d'un document explicatif sur le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*.
 - Des rapports d'évaluation périodique de programmes furent présentés. Il est d'ailleurs possible pour les associations étudiantes concernées de prendre rendez-vous avec le vice-président à l'enseignement et à la recherche afin de discuter du contenu des rapports.
 - Bio-informatique
 - Anthropologie
 - Sciences de la consommation
 - Dépôt des rapports d'activités 2015-2016 des commissions permanentes
 - Commissions des études
 - Commissions de la recherche
 - Commissions des affaires étudiantes

- *Révision du règlement des études*
 - La moyenne de programme sera maintenant prise en compte dans les situations d'exclusion de programme plutôt que moyenne de cycle.
 - Peu de changements majeurs pour le 1^{er} cycle.
 - L'entrée en vigueur du nouveau Règlement des études devrait se faire à la session d'hiver 2016
 - Si le Conseil universitaire adopte le Règlement tel que présenté lors de la session du 6 décembre prochain.

- *Comité consultatif sur le droit d'auteur*
 - 5 % des cours sont audités, de manière aléatoire, par le Bureau du droit d'auteur chaque session.
 - 100 % des cours audités présentaient des infractions à la *Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval*.

5. Atelier : les différents profils d'études pour les diplômés de baccalauréat

Atelier, animé par M. Daniel Forget de la Direction générale des programmes de premier cycle, durant lequel il a été question des différents profils d'études offerts à l'Université Laval, soit le profil recherche, le profil distinction, le profil international, le profil entrepreneurial et le profil développement durable.

La présentation détaillée, en format PDF, a été déposée sur le groupe Facebook de la Table des affaires pédagogiques. Elle est aussi disponible sur demande en communiquant directement avec la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (enseignement@cadeul.ulaval.ca).

Afin d'alléger la lecture de ce compte rendu, seules les questions posées par les représentants et représentantes d'associations et les réponses qui ont été données ont été retranscrites ici. Le contenu de la présentation et les différents tableaux présentés ne sont disponibles que dans le document PDF mentionné précédemment.

BIAPRI

- Questionnement sur la possibilité d'ajouter des cours dans un profil distinction
 - Cette décision peut être prise lors de la rencontre du comité de programme.
- Questionnement sur la possibilité de faire plusieurs profils.
 - C'est possible, en fonction du nombre de cours complémentaires que demandent les profils en question.
 - Il est plus facile de combiner le profil international ou le profil distinction à un autre profil.
 - Il est difficile/impossible de combiner le profil développement durable et entrepreneurial par exemple.

Génie physique

- Questionnement sur l'impact des cours de 2^e cycle sur la moyenne du baccalauréat dans le cas du profil distinction
 - La moyenne est calculée par cycle.
 - Les cours de 2^e cycle ont un impact sur la moyenne de 2^e et les cours de 1^{er} cycle sur la moyenne de 1^{er} cycle.

6. Dossiers des associations

Enseignement de l'anglais

- Question par rapport aux recours possibles puisque les heures de consultation des examens sont très limitées, avec des délais très courts pour consulter les copies d'examens.
 - La première étape serait d'en discuter directement avec les enseignants et enseignantes concerné-e-s.
 - La direction du département serait à contacter si les pratiques ne changent pas, il peut y avoir une politique départementale à ce sujet.
 - La consultation des examens est prévue dans la *Déclaration des droits des étudiants*.
 - Par contre, il y a une restriction : il faut que cela soit fait dans le respect des outils utilisés pour l'évaluation, notamment pour se prémunir face à la transmission d'une année à l'autre.

7. Atelier du Bureau des droits étudiants : l'évaluation de l'enseignement

L'évaluation de l'enseignement, c'est quoi ?

Politique de valorisation de l'enseignement et dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement

Opération par laquelle les départements, comités de programmes ou enseignants recueillent l'opinion des étudiants sur la qualité de la formation qu'ils ont reçue en vue de l'améliorer.

L'évaluation de l'enseignement, à quoi ça sert ? Pourquoi c'est important ?

- But :
 - Porter un jugement sur :
 - L'enseignement
 - La qualité du cours ou de l'activité de formation
 - Mettre en évidence des éléments susceptibles d'être améliorés, tant du point de vue de l'enseignant que de celui des étudiants
 - Permet aux enseignants d'ajuster leur enseignement pour les futurs étudiants
 - Permet aux enseignants appréciés d'obtenir une promotion dans certains cas

L'évaluation de l'enseignement, comment ça marche ?

En cours d'activité de formation : évaluation facultative

- Formes possibles :
 - Discussion en classe ou en petits groupes
 - Court document écrit par les étudiants
 - Questionnaire.
- Quand ?
 - Le moment de l'évaluation devrait être indiqué dans le plan de cours.
- Conseils :
 - Évaluation en cours d'activité : fortement encouragée.
 - Demander à vos représentants étudiants de demander à ce que ce type d'évaluation ait lieu.
 - Les professeurs peuvent choisir de ne pas l'effectuer, mais ils sont nombreux à être ouverts à ce genre de pratique.

En fin d'activité de formation : évaluation officielle

- Quand ?
 - À la fin de la session
- Formes possibles :
 - En remplissant un questionnaire en classe.
 - En remplissant un formulaire sur Internet.
- Traitement des données :
 - Normalement, une personne dans la faculté est responsable du traitement des données. En général, c'est un professionnel de l'administration (ex. : agent de gestion des études, coordonnatrice à l'administration) ;
 - Elle rend les données anonymes et compile le rapport qui sera montré au directeur de département et à l'enseignant. Les commentaires signés par les étudiants deviennent normalement anonymes ;
 - Les comités de programmes ont le droit d'accéder aux résultats concernant la structure du programme (mais pas à ceux concernant l'enseignant, à cause de la convention collective) ;
 - Le directeur de département fait le suivi avec l'enseignant.

Quels cours sont évalués ?

Doivent être évalués avec une attention particulière :

- Nouveau cours ou nouvelle formule pédagogique ;
- Activité de formation donnée pour la première fois par un professeur ou un chargé de cours ;
- Activité de formation dont la dernière évaluation a révélé des difficultés.

Que se passe-t-il si un enseignant reçoit une mauvaise évaluation ?

Le directeur de département est chargé de faire le suivi avec l'enseignant. Il discute de l'évaluation avec lui pour trouver des pistes de solution, mais il ne peut le renvoyer sur la base d'une mauvaise évaluation.

À noter : en tant que travailleur, l'enseignant traverse le même processus d'apprentissage que n'importe quel employé. L'évaluation de l'enseignement peut donc lui permettre de s'améliorer et de corriger les faiblesses mises en lumière par les étudiants.

Pourquoi est-il important de remplir l'évaluation ?

Seules les évaluations ayant été complétées par 60 % des étudiants et qui sont signées et datées d'un cours peuvent se retrouver dans le dossier d'employé d'un enseignant.

Si le taux de 60 % n'est pas atteint, les données compilées seront quand même transmises au directeur de département, mais elles ne seront pas portées au dossier de l'enseignant et ne compteront pas dans son agrégation.

Les politiques facultaires ne PEUVENT pas aller à l'encontre des politiques de l'Université.

8. Campagne de promotion de l'évaluation des cours

Les délégué-e-s seront invités à échanger sur des moyens de promouvoir l'évaluation des cours. L'objectif de ce point est d'identifier des actions à suivre lors des périodes d'évaluation des cours afin de maximiser le taux de participation.

- Le *motion design* du Bureau des droits étudiants portant sur l'évaluation des cours fut présenté.
 - Le lien pour le *motion design* :
<https://www.facebook.com/bdeUaval/videos/1008778959144140/>
- Les associations peuvent proposer toutes sortes d'action pour promouvoir l'évaluation des cours :
 - Affiches ;
 - *Motion design* ou vidéo faisant la promotion de l'évaluation des cours ;
 - Messages Facebook ;
 - Via la page de l'association
 - Dans les différents groupes de cohortes
 - Tournées de classe.
- Il fut demandé de faire une image récapitulative des points importants au sujet de l'évaluation de l'enseignement que les associations pourraient partager sur Facebook ou afficher dans les pavillons :
 - L'affiche produite par le Bureau des droits étudiants peut être donnée aux associations qui souhaitent l'afficher sur leurs babillards.
 - Une version format « bannière » Facebook sera disponible sur le groupe de la Table des affaires pédagogiques.
 - Avec plus de détails sur les points importants de l'évaluation des cours que ce que contient la bannière actuelle.

Agriculture, alimentation et consommation

- Les formulaires d'évaluation sont remis en même temps qu'un examen ou pendant les travaux d'équipe en classe.
- Des tournées de classes sont effectuées en fin de session, principalement dans les cours de 1^{re} année :
 - L'accent est mis sur le caractère anonyme des évaluations.

Administration

- Une période de 10 minutes, au début du cours, est accordée par les enseignants et enseignantes afin de laisser le temps aux étudiants et étudiantes de remplir l'évaluation en ligne.
 - En fin de session, certains enseignants et enseignantes donnent des points bonis si le taux de 60 % est atteint.
- Rappel sur le site du cours par les enseignants et enseignantes.

Traduction

- L'association fait un suivi en fonction des pourcentages de remplissage de l'évaluation dans les différents cours pour s'assurer d'atteindre le 60 %.

9. Formation à distance

9.1 Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance a été présentée aux associations étudiantes et celles-ci ont eu l'occasion de partager la façon dont est vécue la formation à distance dans leurs programmes respectifs.

- Cette politique encadre et donne des balises afin que les cours à distance soient de qualité.
- C'est une politique générale qui s'applique à l'ensemble des facultés et des unités de l'Université Laval.
 - Des politiques ou des dispositions facultaires plus précises peuvent exister, mais il n'est pas possible de déroger de la politique de l'Université.
- « Faits saillants » :
 - La formation hybride
 - Un cours donné en partie en présentiel et en partie à distance, que ce soit « 50/50 » ou une seule séance dans un mode et toutes les autres dans l'autre mode.
 - La formation comodale
 - Le cours peut être suivi en classe ou à distance selon la préférence de l'étudiant ou de l'étudiante.
 - La politique comprend aussi tout ce qui est relatif à la consultation de l'examen.
 - En règle générale, l'enseignant doit répondre aux courriels dans les deux jours ouvrables.
- L'Université Laval a comme responsabilité de s'assurer que les cours soient mis à jour.
- Il est souligné que les représentants et représentantes des associations peuvent s'appuyer sur les politiques officielles de l'Université afin de faire passer leurs remarques et leurs recommandations.
 - De cette façon, il peut être plus difficile pour la faculté ou l'unité concernée de refuser certaines demandes si celles-ci sont fondées sur la réglementation de l'Université Laval.

Guide des bonnes pratiques de l'enseignement en ligne

- Utile de l'avoir en tête notamment dans le cadre des demandes au comité de programme.
- Disponible à l'adresse suivante :
 - <http://www.enseigner.ulaval.ca/guide-web/guide-des-bonnes-pratiques-de-l-enseignement-en-ligne>
 - Le site www.enseigner.ulaval.ca/ regorge d'ailleurs d'informations pertinentes et intéressantes sur le plan pédagogique.
 - Ce site est principalement destiné aux enseignants et enseignantes, mais il peut s'avérer utile pour appuyer les demandes des associations sur le plan académique.

9.2 Avis sur la formation à distance à l'Université Laval

L'avis de la CADEUL sur la formation à distance à l'Université Laval a été présenté aux associations étudiantes et celles-ci ont échangé sur la façon dont les différentes recommandations de l'avis ont été ou pourraient être mises en place dans leurs programmes respectifs.

Traduction

- Avant : deux cours à distance en 1^{re} année.
- Maintenant : trois cours à distance dès la première session.
 - L'achalandage aux activités de l'association et la participation en général des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes se trouvent à être très réduits en raison de cela.
- L'avis du représentant se base sur un sondage qui a été fait auprès des étudiants et étudiantes.
 - Une majorité se plaint des effets secondaires de la formation à distance.
 - Les cours plus simples peuvent se faire à distance, mais ceux qui sont complexes devraient être en classe.

Études internationales et langues modernes

- Les cours sont répartis dans onze facultés.
- Sur six cours « de base », seulement deux sont en classe.

Administration

- Le certificat en Gestion urbaine et immobilière a un peu pénalisé les gens au baccalauréat dans cette concentration, puisque beaucoup de cours sont maintenant uniquement donnés à distance.
 - L'association a du mal à compenser la baisse de participation liée à l'absence des étudiants et étudiantes qui ne sont plus nécessairement présents et présentes sur le campus.
- Il est recommandé aux représentants et représentantes des associations de se renseigner sur la formation que suivent les enseignants de leur département pour enseigner à distance.
- Si un programme s'en va dans la direction de l'augmentation de la proportion des cours à distance, il serait alors utile de voir quels cours le deviennent et des analyser en comité de programme pour accompagner la transition.
 - Si l'ajout de cours à distance semble inévitable dans certains programmes, l'association peut avoir un rôle à jouer dans le choix des cours qui seront mis en ligne et sur leur répartition dans le cheminement.
- L'Université cherche à simplifier les services disponibles en ligne.
 - L'exemple de l'attestation officielle de cheminement est maintenant offert directement sur monPortail plutôt qu'au Bureau du registraire.
- Le plan de cours : on recommande d'en discuter sur le forum pour être certain que les gens tiennent la même discussion (ou presque) que celle qui se fait généralement au premier cours en classe.

10. Amélioration continue des programmes

- Les rapports sont presque achevés et devraient suivre dans les prochaines semaines.

11. Prochaine séance

Les thèmes qui seront abordés à la séance du 2 décembre prochain furent présentés.

12. Autres sujets

12.1 Formation par compétences

Les participants et participantes ont été invité-e-s à communiquer avec le vice-président à l'enseignement et à la recherche ou son adjoint pour prévoir des entrevues avec la recherchiste de la CADEUL pour discuter de l'intégration des compétences dans leur programme respectif afin que soit rédigé l'Avis sur l'approche par compétences à l'Université Laval.

12.2 Visite pédagogique des représentants et représentantes

Les délégué-e-s sont invité-e-s à contacter le vice-président à l'enseignement et à la recherche ou son adjoint afin de prendre rendez-vous pour discuter de leurs dossiers, faire un suivi des rencontres de la Table des affaires pédagogiques, se préparer à une rencontre de comité de programme, etc.

12.3 Évènements des associations

Administration

- « *So you think you can pitch* » organisé par l'association de marketing
 - Ouvert à tout le monde sur le campus
 - Au mois de janvier

Agriculture, alimentation et consommation

- Mini-conférence sur les produits biologiques
 - 17 novembre
- Festival de films alimentaires
 - Sur trois jours
 - *Les dates n'avaient pas été précisées*
- Barak « Party de bureau »
 - 24 novembre

Philosophie

- Vins et fromages
 - 15 décembre
 - Lancement de la revue Phare (2^e et 3^e cycle) et de la revue de 1^{er} cycle (une nouveauté)

Enseignement de l'anglais

- « *Speak on Campus* »
 - En février avec un focus sur l'enseignement des langues secondes.

12.4 Bière postable

13. Clôture de la séance